

quelque temps avant son départ définitif du Canada. S'adjoignant Mgr Bourget, il courut de Montréal à Québec, y saluer sir Charles Bagot, le nouveau gouverneur du Bas-Canada, et l'intéresser en même temps au sort des déportés politiques. Quelques jours après, il écrivait en France : " Si je croyais qu'une visite à la reine d'Angleterre pût obtenir quelques adoucissements au sort de plusieurs centaines de pauvres Canadiens, bannis à 6,000 lieues de leur patrie par suite de la dernière révolution tentée, il y a deux ou trois ans, je n'hésiterais point à passer par Londres en revenant en France ; mais il y aura peut-être des obstacles à ce désir de mon cœur pour un peuple que j'aime et dont je suis certain d'être aimé." (1)

Ce ne fut qu'en 1842 que Mgr de Janson put enfin réaliser son rêve de dévouement à la cause des Canadiens. Le 15 août, il arrivait à Londres, s'abouchait avec les prêtres français que la révolution avait chassés loin de leurs paroisses et de leur troupeau. Il apprit d'eux que Mgr Polding, archevêque de Sydney, était actuellement en Europe, et qu'il partirait bientôt pour la Nouvelle-Galles. Le vénérable prélat s'était intéressé au sort de ces exilés que la Providence avait conduits dans son diocèse, il leur avait prodigué ses consolations, sachant bien que ces malheureux étaient plutôt victimes de leur patriotisme outré que des criminels ou des repris de justice. Aussi les prit-il en pitié dès le début, et à la pitié se joignit bientôt un sentiment plus élevé : ce fut le dévouement à ces Canadiens, dévouement qui devait se traduire par des preuves substantielles.

Mgr de Janson apprit en outre que dom Ullathorne, bénédictin et missionnaire récemment arrivé d'Australie,

(1) Afin de prouver combien ce digne et charitable prélat était sincère, qu'il suffise de rappeler qu'il mit son nom à la tête d'une souscription, dont le but était de servir au rapatriement des déportés. Il déposa dans la caisse du comité la somme de 22,000 francs, environ \$ 1,400.